



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2015

Membres présents :

Bronnimann François
Ceppi Eric
Clerc Charlotte
Crisinel André
Deneriaz Christian
Dutoit Jean-Pierre
Gay Claude-Alain

Guillen Carlos
Guillen Fernand
Haeberli Jean-Marc
Mingard Claude
Oberson André
Rousseil François
Reynier Jean-Marie

Saïd Naaman
Sandoz Philippe
Simon Marcel
Suter François
Vollenweider Marc-Aurèle

Membres excusés :

Mingard Philippe
Huguelet Jacques
Freudenthaler Paul
Clerc Jean-Michel
Chablaix Marie-Claude

Bischoff Eric
Rouge Olivier
Favre Roger
Schlaepi Pierre-Alexandre
Leuba Jean-Samuel

Gregoir Bruno
Fontana Jacques
Grivel Lucien
Rod Armand

1. Salutations du Président

Le Président Fernand Guillen salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h40. Il annonce que les points 7 et 14 du procès verbal sont annulés.

2. Remarques sur le procès verbal de la dernière assemblée générale

La secrétaire Charlotte Clerc demande à l'assemblée s'il y a des modifications ou adjonctions concernant le procès verbal du 5 juin 2014. Le procès verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée.



ASSOCIATION DU PRESSEUR DU CHÂTEAU DE LUTRY

3. Rapport du Président

Le samedi 4 octobre 2014 notre vigneron de l'année, pour la 34ème pressée de l'Association du Pressoir du Château de Lutry, Claude Mingard nous a fourni une belle récolte de 1'962 kg.

Du raisin d'un état sanitaire magnifique et sondant 75° oechsle, pressé sous l'étroite surveillance de notre chef pressoir François Suter. Le moût a été parfaitement transformé en chasselas tout prometteur.

La pressée à été baptisée : « Le Chaney » s'est déroulé comme prévu et a rencontré un grand succès avec une belle participation des membres et du public. La cérémonie de baptême avec la marraine : Victoria Mingard et le mage : Carle Crouton sera reconduite et affinée l'année prochaine. La soupe aux pois et la dégustation des vieux millésimes ont aussi été très appréciées.

Le vendredi 13 février la dégustation du nouveau, très prometteur a été organisé chez notre vigneron Claude Mingard. Un grand merci à Claude pour l'accueil chaleureux et convivial. Dommage qu'il y ait eu si peu de monde.

L'Étiquetage à été effectué le samedi 16 mai avec un soleil magnifique à l'aide de la nouvelle étiquette et contre étiquette de l'Association du Pressoir du Château. Un grand merci aux membres qui ont participé à l'étiquetage et un grand merci à Claude pour cette belle journée.

A propos des activités de notre Association, nous continuerons à convoquer quelques membres lors de chaque événement.

Les traditionnelles soirées de rencontre des membres du comité se sont déroulées sans accro et de façon parfaitement cordiale. Je profite pour remercier le caissier André Oberson pour la bonne tenue des comptes de l'Association et un grand merci à Charlotte Clerc pour son travail ainsi que les membres du comité et un grand merci à tous de votre confiance.

Votre Président : Fernand Guillen



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

4. Rapport du caissier

EXERCICE 2014/2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le constater sur la feuille des comptes en votre possession, l'exercice 2014/2015 se solde par un bénéfice de Fr 1'070.70, le nouveau capital étant de CHF 24'035.65

Le bénéfice est essentiellement dû à l'augmentation des cotisations consentie lors de la dernière AGO , à l'augmentation de la vente des vins aux membres et à une diminution des frais liés lors de la pressée 2014.

Le solde de notre compte courant à la BCV est, au 30 avril 2015, de CHF 15'949.15 et le stock des vins se monte à CHF 12'543.45.

Pour les produits, les cotisations se montent à CHF 10'785.- Au 30 avril, 1 cotisation était encore impayée, ce qui explique un actif transitoire de CHF 190.- (montant de la cotisations + CHF 10.- de frais), mais ce jour, toutes les cotisations ont été versées.

Les ventes de vin aux membres de l'association et celles du Fin Naze ont rapportés CHF 2'167.-

Concernant les passifs transitoires fournisseurs, le montant de CHF 4'266.47 concerne le solde encore dû à nos fournisseurs : Claude Mingard, vigneron (CHF 3'155.15), Autapon marsens pour les enveloppes à entête (CHF 436.32), et Roth & Sauteur SA pour les contre-étiquettes (CHF 675.-).

Pour le passif transitoire « frais de secrétariat et divers », le montant de CHF 407.95 représente le solde des frais de secrétariat et du tirage de la Palanche.

Enfin, la bonne santé des comptes 2014 – 2015 a permis de faire une réserve de CHF 1'100.- destinée à la sortie du 35^{ème} anniversaire qui aura lieu le 12 septembre 2015 et représentant la participation de l'association aux membres.

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous me témoignez et du soutien du comité dans mes tâches.

Votre caissier André Oberson



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

5. Rapport des vérificateurs

EXERCICE 2014/2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les vérificateurs soussignés se sont donc réunis au domicile du caissier le 2 juin 2015.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes et bilan de l'exercice 2014/2015. Nous avons effectué les contrôles nécessaires et constatons que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces correspondent avec les écritures.

Nous constatons que l'exercice 2014 – 2015 se solde par un bénéfice de CHF 1'070.70 et que le nouveau capital se monte au 30 avril 2015 à CHF 24'035.65

Nous remercions le caissier pour la tenue des comptes.

Sur la base de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs:

D'accepter les comptes 2014/2015, tels que présentés.

De donner décharge au caissier.

De relever les vérificateurs de leur mandat.

Les vérificateurs : Christian Dénériaz, Philippe Sandoz

6. Adoption des comptes

Suite aux divers rapports mentionnés ci-dessus, l'assemblée accepte les comptes tels que présentés et donne décharge au caissier, au comité et relève les vérificateurs des comptes de leur mandat.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

7. Admissions – Démissions - Exclusions

Admissions : M. Jean-Daniel Conus et M. Jean-Marie Reynier

Démissions : M. Georges Détraz

Exclusions : Néant

8. Election du Président

Afin de reconduire le mandat de président en la qualité de M. Guillen Fernand, pour l'exercice 2015-2016, la secrétaire Charlotte Clerc demande sa réélection par applaudissement. M Guillen Fernand remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et reprend les rennes pour la suite de l'assemblée.

9. Election du Comité

Le président annonce qu'à l'exception de Mlle Charlotte Clerc qui démissionne, le comité se représente :

Président : Fernand Guillen

Vice-président : Olivier Rouge

Trésorier : André Oberson

Chef pressoir : François Suter

Archiviste : André Crisinel

Secrétaire : Poste vacant

Le poste de secrétaire est donc toujours à pourvoir.

Election des vérificateurs

M. Sandoz Philippe est nommé 1^{er} vérificateur

M. Paschoud Olivier est nommé 2^{ème} vérificateur

M. Saïd Naaman accepte de fonctionner comme suppléant

10. Présentation du nouveau vigneron par M. Claude Mingard

Claude Mingard remercie l'assemblée pour son soutien, il a eu beaucoup de plaisir à être le vigneron de l'année. Le vigneron pour l'exercice 2015-2016 ne sera pas annoncé ce soir, le comité est encore en tractation avec un vigneron. L'annonce officielle sera faite avant septembre 2015.

11. Parole à la Municipalité

M. Schlaeppli Pierre-Alexandre étant excusé, il n'a pas pu prendre la parole.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

12. Sortie du 35^{ème} anniversaire de l'association

Carlos Guillen prend la parole pour présenter la sortie du 35^{ème} anniversaire de l'association. La reconnaissance a eu lieu le 2 mai 2015. A ce jour il y a 26 inscrits.

13. Propositions individuelles, divers

Claude-Alain Gay propose d'amortir rapidement les vieux vins (au niveau comptable). Pour le moment les vins sont gardés durant 5 ans. Le prix de la pressée est calculé au prix de revient des bouteilles. Pour l'exercice 2014-2015 le prix est d'environ 3000.-. Cette suggestion sera considérée par le comité lors de sa prochaine rencontre.

Philippe Sandoz suggère pour la prochaine pressée de faire venir un « camion à poulets fermiers ». Ce serait une façon conviviale pour les membres de l'association et externe de manger lors de la pressée. Le prix est de 10.- par ½ poulet et pommes de terre. Le comité va considérer cette proposition lors de sa prochaine séance.

Remise des diplômes

Notre archiviste André Crisinel décerne les diplômes de dégustation du « Fin Naze » aux lauréats présents.

Au nom du Comité
La secrétaire
Charlotte Clerc

POUR INFORMATION

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le 2 juin 2016 au caveau Mafli.